



**AVIS** sur la situation alimentaire et nutritionnelle dans un contexte d'insécurité civile et d'inflation persistante au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Concertation technique du

# DISPOSITIF RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES (PREGEC)

Les participants à la concertation régionale du dispositif de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (PREGEC) au Sahel et en Afrique de l'Ouest, tenue du 16 au 18 septembre 2024 à Niamey au Niger, ont évalué le déroulement de la campagne agropastorale 2024-2025 en mi-septembre et en ont tiré les conclusions suivantes.

## 1. Déroulement de la campagne

La pluviométrie de la campagne agricole 2024-2025, à mi-parcours, est globalement contrastée dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Comparée à la moyenne 1991-2020, elle est déficitaire à normale dans les pays du Golfe de Guinée, ainsi qu'au Sénégal, en Guinée Bissau et certaines localités au Sud de la Mauritanie, du Burkina et du Tchad. Dans la zone bimodale des pays du Golfe de Guinée, le démarrage de la seconde saison des pluies est effectif au cours de la deuxième décennie de septembre. Les conditions météorologiques actuelles sont favorables à la poursuite des précipitations jusqu'en octobre dans les zones sahéliennes et sahélo-soudaniennes.

En revanche, la pluviométrie est excédentaire à normale dans les autres pays de la région. Cette campagne se particularise par des pluies diluviennes ayant occasionné d'importantes pertes en vies humaines, en cheptel et en infrastructures socioéconomiques au Sahel.

La situation hydrologique a été caractérisée par des écoulements globalement excédentaires par rapport à la normale hydrologique 1991-2020, dans la plupart des bassins sahéliens. Dans plusieurs bassins hydrographiques, notamment le haut bassin du fleuve Niger, le bassin moyen du Niger, le bassin du Sénégal, la Komadougou-Yobé et le haut bassin du Chari, des cas de dépassement des seuils d'alerte rouge avaient été enregistrés, occasionnant ainsi des inondations. La montée des eaux se poursuit, favorisant le remplissage des principaux barrages.

Sur le plan agricole, la saison des pluies a connu un démarrage moyen à tardif par endroit, dans les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Aussi, l'installation des cultures pluviales a connu d'importantes perturbations liées notamment à la persistance de séquences sèches longues observées en mai et juin dans plusieurs localités de la région. Au 31 août 2024, les stades phénologiques dominants des céréales pluviales varient selon les localités, les variétés et les dates de semis entre l'épiaison-floraison et la maturité-récolte.

Organisée par le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel avec l'appui de ses partenaires, la réunion du PREGEC de septembre a permis de réaliser une évaluation à mi-parcours de la campagne agricole et dégager les perspectives agricoles et alimentaires.

LEADERS POLITIQUES ET ANIMATEURS TECHNIQUES DU RPCA



A cette date, la maturité totale est effective dans presque toutes les localités au Sud du Sahel. Dans la zone sahélienne, les légumineuses sont au stade de croissance variant entre la floraison-formation des gousses et la maturité. Les rendements attendus pour les céréales pluviales affichent une tendance globalement déficitaire ou similaire aux moyennes des 5 dernières années, notamment dans les parties Centre et Nord de certains pays du Golfe de Guinée.

La tendance est favorable à une hausse des rendements dans les pays du Centre et l'Est du Sahel. Si la saison des pluies se poursuit jusqu'en octobre, cette hausse pourrait s'accroître dans les pays sahéliens où les cycles des cultures ne sont pas encore bouclés. Toutefois, la vigilance doit être maintenue face aux risques de pause pluviométrique, d'inondation et/ou d'attaque des ravageurs de cultures.

La situation phytosanitaire de la région est globalement calme, bien que des attaques de la chenille légionnaire d'automne, d'insectes floricoles, de chenilles défoliatrices, et d'oiseaux granivores ont été signalées dans certains pays. Cette saison, on note une baisse significative de l'incidence des nuisibles en général et de la chenille légionnaire d'automne en particulier. Au regard de la forte pluviométrie enregistrée, des maladies fongiques et bactériennes ont également été observées dans la plupart des pays. Concernant le Criquet pèlerin, les pluies exceptionnelles enregistrées dans les aires grégariennes des pays de la ligne de front du Sahel (Mauritanie, Mali, Niger, Tchad) ont engendré des conditions très favorables à sa reproduction et à son développement. Toutefois, au regard des effectifs faibles présents dans ces aires, la situation demeure calme dans la région. Une reproduction à petite échelle est attendue dans les semaines et mois à venir.

## **2. Perspectives agricoles**

Au regard du déroulement de la campagne agropastorale 2024-2025 et des différents appuis en faveur du secteur rural, les prévisions de production céréalière se situent entre 68,5 et 80 millions de tonnes, sans inclure les productions du Sénégal et du Libéria. Cela représenterait, une baisse de 7% par rapport à l'année passée, mais une hausse de 9% par rapport à la moyenne quinquennale pour l'hypothèse basse.

Pour l'hypothèse haute traduisant une bonne fin de campagne, la production céréalière pourrait augmenter de 9% par rapport à la campagne précédente et de 12% comparativement à la moyenne quinquennale. À ce stade, des baisses de productions céréalières sont anticipées dans certains: Burkina Faso, Cap-Vert, Mauritanie, Nigeria, et Sierra Léone.

La production totale des racines et tubercules dans les 15 pays suivis de la région serait estimée entre 256 et 279 millions de tonnes, soit un léger repli de 1% par rapport à la campagne précédente dans l'hypothèse basse, et une augmentation de 8% dans l'hypothèse haute.

En ce qui concerne les cultures de rente, telles que l'arachide, le niébé, le sésame, le cacao, et le coton, elles devraient connaître une augmentation de la production par rapport à la campagne précédente en hypothèse haute. Toutefois de légères baisses seraient enregistrées en hypothèse basse particulièrement pour le coton, l'arachide et le cacao.

## **3. Situation pastorale**

Au 31 août 2024, il est constaté une bonne disponibilité de fourrage et d'eau pour l'abreuvement du cheptel. La situation zoo-sanitaire est globalement calme. Les conditions de croissance et de développement de la végétation ont été particulièrement favorables dans les zones sahéliennes et sahariennes du Burkina Faso, du Mali, du Niger, et du Tchad, permettant ainsi une production fourragère satisfaisante, bien que certaines zones présentent des déficits. Toutefois, la situation est relativement satisfaisante en Mauritanie et au Sénégal. Dans la zone soudanienne, les conditions pluviométriques ont été moins favorables en raison de séquences sèches et d'un retard dans l'installation de la végétation, ce qui a entraîné une production fourragère inférieure à la moyenne des cinq dernières années ainsi qu'à celle de l'année précédente à la même période. Cette situation, de nature à ne pas compromettre la disponibilité fourragère, est particulièrement observée au Nigeria, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Bénin, au Togo et au sud du Tchad.

## **4. Situation des marchés**

Au niveau international, selon la FAO, l'indice des prix des produits alimentaires a accusé un léger recul de 0,25% au mois d'août 2024, comparativement au mois précédent et de 1,1% en glissement annuel. Toutefois, on note un léger raffermissement des prix du riz, du maïs, des huiles végétales et du lait.

Au plan régional, les disponibilités alimentaires sont en baisse dans la plupart des pays, notamment dans les pays du Sahel en fin d'une période de soudure qui a été particulièrement sévère cette année.

Cependant, avec l'arrivée progressive des premières récoltes dans les zones côtières et soudanaises, les disponibilités alimentaires s'améliorent progressivement. Le fonctionnement des marchés est globalement acceptable, bien que marqué par la hausse généralisée des prix des denrées de base.

Dans les zones affectées par l'insécurité civile, comme au Burkina Faso, au Mali, au Niger, au Nigeria et au Tchad, les marchés continuent de subir des perturbations. En Guinée, des perturbations similaires ont été également observées à l'échelle nationale à cause des inondations.

Les prix des céréales ont atteint une hausse fulgurante de 100 à 200% par rapport à la moyenne des 5 dernières années au Ghana, au Nigeria et en Sierra Léone. Aussi, sur la plupart des marchés au Niger, au Burkina Faso, au Mali, au Tchad et au Libéria, des hausses de prix dépassant 50% sont fréquemment observées. Cette hausse importante des prix dans la quasi-totalité des pays de la région est liée à la dépréciation des monnaies nationales face au dollar américain, la baisse de la production agricole de la campagne précédente dans le bassin Est.

Les effets du conflit russo-ukrainien et l'impact des tensions socio-politiques continuent à impacter négativement la structure des prix des denrées dans la région.

L'analyse du coût minimum de la diète fait ressortir l'augmentation du coût d'une alimentation énergétique entre janvier et juillet 2024 de 8 à 10% au Bénin et Niger, de 20% au Burkina Faso et jusqu'à 50% au Togo, à cause de la hausse des prix des céréales de base. Cette situation réduit considérablement les capacités d'accès à une alimentation saine et nutritive pour les ménages vulnérables de la région.

Les prix du bétail et des produits de rente sont globalement en hausse, mais affichent une baisse dans plusieurs zones du Mali, du Niger et du Tchad. Les termes de l'échange entre bétail et céréales, ainsi qu'entre produits de rente et céréales, se détériorent fortement en raison de la hausse significative des prix des céréales, ce qui est en défaveur des pasteurs surtout dans les zones affectées par l'insécurité civile.

## 5. Recommandations

Compte tenu de tout ce qui précède, la réunion recommande ce qui suit :

### À l'endroit des États :

- Accroître l'assistance alimentaire aux populations vulnérables, en particulier dans les zones en proie à des crises alimentaires sévères dues aux aléas climatiques, aux conflits, ou aux difficultés économiques ;

- Faciliter la libre circulation des denrées et en renforçant la fluidité transfrontalière et les infrastructures de stockage dans les zones à risque ;
- Anticiper les actions de protection des zones de pâturage contre les feux de brousse, en particulier dans les zones sahéliennes et soudano-sahéliennes ;
- Promouvoir la pratique des cultures fourragères dans les zones déficitaires en biomasse, afin d'améliorer la disponibilité des ressources alimentaires pour le bétail ;
- Prendre les dispositions idoines pour anticiper et renforcer la production de cultures irriguées en saison sèche 2025 pour optimiser la disponibilité en eau occasionnée par la bonne pluviométrie et des écoulements dans les bassins hydrologiques ;

- Renforcer la surveillance de la veille sur le criquet pèlerin dans les aires grégariques ;

### À l'endroit du CILSS, de la CEDEAO et de l'UEMOA

- Renforcer la solidarité régionale sur la question du pastoralisme et sur la facilité de la libre circulation des produits agropastoraux et alimentaires ;

### À l'endroit des Partenaires :

- Poursuivre et étendre les études sur l'abordabilité d'une alimentation saine et nutritive dans tous les pays du Sahel et en Afrique de l'Ouest ;

Fait à Niamey, le 18 septembre 2024

### La réunion

#### PARTENAIRES TECHNIQUES



#### PARTENAIRES FINANCIERS

